

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé convoquée par courriel, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 1^{er} juin 2017, à 19 : 00 heures, à laquelle sont présents :

Présents :	M.	Léo Lelièvre, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère
		Murielle Couture, conseillère
	MM.	Réjean Desbois, conseiller
		Réal Roussy, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller
Absent :	M.	Roland Vallée, conseiller

Est également présent :
Luc Lambert, directeur général

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Léo Lelièvre, maire.

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération le sujet suivant.

2017-05-085

AUTORISATION POUR UTILISER LE GYMNASÉ

Il est proposé par Réjean Desbois et résolu à la majorité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le comité de la fête des voisins à utiliser le gymnase le 10 juin 2017 pour la tenue de la journée de la fête des voisins, si la température ne permet pas de tenir l'activité à l'extérieure.

2017-05-086

VOYAGE ÉTUDIANTS ÉCOLE BON-PASTEUR DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à la majorité des conseillers ;

QUE le conseil municipal transfère la demande de don pour le voyage de fin d'année des étudiants de l'école Bon Pasteur à la Corporation économique de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question.

2017-05-087

CLÔTURE DE LA SESSION

La clôture de la session est proposée par Réal Roussy à 19 : 44 heures.

Léo Lelièvre, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier